



# BILAN 2023 DU SCHÉMA DES SOLIDARITÉS HUMAINES



**Christian COAIL**  
*Président du Département  
des Côtes d'Armor*

## ÉDITO

Je suis heureux de vous partager le bilan de la première année de vie du schéma des solidarités humaines. 2023 a été une période extrêmement riche dans ce domaine et je salue l'investissement des agents du Conseil départemental et des partenaires qui agissent pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des Costarmoricaines et Costarmoricains.

Ces efforts ont été menés dans un contexte de tension budgétaire qui, malheureusement, va s'aggraver en 2024 pour notre collectivité. Si rien ne change, nous arrivons à la limite de la capacité des acteurs publics à répondre aux besoins des personnes en matière de santé, de logement, de lutte contre la précarité, du vieillissement de la population, de l'inclusion... Je sais que nous partageons toutes et tous cette alerte et les élus du Conseil départemental sont mobilisés au local comme au national, dans l'intérêt des personnes accompagnées au titre des solidarités.

La dimension collective est la force de ce schéma qui réunit l'ensemble des acteurs y compris les personnes accompagnées. Au regard des problématiques auxquelles nous faisons face, il est en effet indispensable de mener ensemble nos actions.

Christian COAIL  
Président du Département des Côtes d'Armor

## SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT .....	2
BILAN 2023 DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL ENFANCE-FAMILLE.....	5
BILAN 2023 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION .....	16
BILAN 2023 DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE.....	35



**BILAN 2023**  
DE LA MISE EN ŒUVRE  
DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL  
**ENFANCE-FAMILLE**

---

Direction  
enfance et famille



Cinderella Marchand

## LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

L'élaboration du schéma enfance-famille a permis de prioriser les actions à mener au regard de l'urgence de la situation et des besoins des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. C'est pourquoi, l'année 2023 s'est particulièrement concentrée sur la diversification de l'offre d'accueil et d'accompagnement et l'augmentation des possibilités d'accueil, grâce au déploiement de moyens inédits par la collectivité (+30% du budget entre 2022 et 2023). Des avancées plus structurelles sont également en cours en faveur de la prévention notamment, pilier indispensable pour la protection de l'enfance.

Pour l'année 2024, en fonction des politiques nationales qui seront portées, je souhaite que nous puissions développer la dimension partenariale de nos actions et renforcer la participation des enfants et de leurs familles, dynamique incontournable pour agir au plus près de leurs besoins.

Je remercie les services et les partenaires pour leurs mobilisations qui, malgré un contexte très tendu, poursuivent leurs efforts et le travail de fond, dans l'intérêt des enfants accompagnés et de leurs familles.

Cinderella Marchand

Vice-présidente du Conseil départemental  
déléguée à l'enfance-famille

## SOMMAIRE

<b>LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE.....</b>	<b>6</b>
<b>AXE STRATÉGIQUE 1</b> Savoir agir tôt : accompagnement des premières années de l'enfant avec ses parents.....	8
<b>AXE STRATÉGIQUE 2</b> La prévention et le repérage : agir à tout âge.....	10
<b>AXE STRATÉGIQUE 3</b> Construire une offre d'accompagnement adaptée aux besoins éducatifs et de santé.....	11
<b>AXE STRATÉGIQUE 4</b> Mettre l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de son parcours d'accompagnement et de sa vie.....	14
<b>AXE STRATÉGIQUE 5</b> Proposer une gouvernance intégrée et avant-gardiste en prévention et protection de l'enfance .....	15

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement	Réalizations
<p><b>AXE 1</b> SAVOIR AGIR TÔT : ACCOMPAGNEMENT DES PREMIÈRES ANNÉES DE L'ENFANT AVEC SES PARENTS</p>	<p><b>1-1</b> Structurer le parcours des 1000 premiers jours</p>	1	Renforcer les actions de prévention en santé portées par les professionnels	2023-2024		<p><b>Vie affective et sexuelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre départementale semestrielle des Centres de santé sexuelle mars et novembre 2023 et diffusion d'un document de cadrage du public, des missions et actions d'un centre de santé sexuelle en mars 2023.</li> <li>• Semaine annuelle de la santé sexuelle : portes-ouvertes des Centres de santé sexuelle le 14 juin</li> <li>• Rédaction d'une charte départementale des interventions d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en établissements scolaires du secondaire (phase de finalisation en 2024)</li> <li>• Participation au groupe de travail régional IVG du Réseau Périnatalité Bretagne en novembre 2023</li> </ul> <p><b>Octobre rose :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention d'un gynécologue hospitalier auprès des sages-femmes PMI pour renforcer la sensibilisation à l'autopalpation mammaire.</li> <li>• Organisation d'ateliers de sensibilisation à l'autopalpation mammaire pour les agents de la DEF et les élus</li> </ul> <p><b>Périnatalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide et outils sur la pratique de l'entretien prénatal précoce et entretien postnatal (diffusion en octobre 2023)</li> <li>• Participation au groupe de travail régional entretien prénatal précoce et entretien postnatal du Réseau Périnatalité Bretagne en octobre 2023</li> <li>• Formation des sages-femmes PMI aux entretiens par le Réseau Périnatalité Bretagne (tout 2023 et en 2024 pour les nouvelles SF)</li> <li>• PANJO : Comité de pilotage départemental et soutien technique aux équipes (1 fois / trimestre)</li> </ul>
		2	Développer les parcours d'accompagnement à la parentalité avec les acteurs périnatalités	2023-2025		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, organisation d'une soirée conférence allaitement et reprise du travail (11 octobre 2023)</li> <li>• Rencontre départementale avec les partenaires en périnatalité (14 novembre 2023)</li> <li>• PANJO : organisation d'un colloque sur l'attachement prévu le 29 janvier 2024</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux groupes de travail partenariaux auxquels participe la PMI : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à deux réunions du comité de pilotage du Dispositif Sanitaire d'Accompagnement des Victimes de Violence (juin et novembre 2023)</li> <li>- Participation au groupe de travail régional Staff médico-psychosociaux du Réseau Périnatalité Bretagne en juin 2023, élaboration d'une charte régionale des Staffs médico-psychosociaux et entretien prénatal précoce/entretien postnatal précoce</li> <li>- Participation à 4 rencontres du Forum pluri partenaires (PMI, CAF, CPAM, Adalea...), grossesse vulnérable avec remise d'une « bébébox » à destination de femmes enceintes vulnérables fléchées par la CAF,</li> </ul> </li> </ul>



Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement	Réalisations
<b>AXE 1</b> SAVOIR AGIR TÔT : ACCOMPAGNE- MENT DES PRE- MIÈRES ANNÉES DE L'ENFANT AVEC SES PA- RENTS	1-1 Structurer le parcours des 1000 premiers jours	3	Promouvoir les actions de prévention et de promotion de la santé concernant l'accompagnement à la parentalité auprès des parents	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>État des lieux des actions collectives en PMI suite à la journée départementale PMI du 10/10/2023</li> <li>Participation aux travaux d'élaboration du schéma des services aux familles 2024-2026.</li> <li>Participation à la semaine de la maternelle organisée par l'éducation nationale</li> <li>Participation régulière à des temps forts de la parentalité en territoire avec les partenaires.</li> </ul>
	1.2 Développer des ressources pour les parents	4	Analyser le maillage du territoire en lieux d'accueil parents enfants type « TIPI » et les besoins/offres en terme de lieux de répit	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du bilan d'activité TIPI</li> <li>Diagnostic de l'offre réalisé par le cabinet ASDO dans le cadre du schéma des services aux familles</li> </ul> <p><b>Perspective 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre du pacte des solidarités, sous réserve des arbitrages BP, soutenir 2 lieux ressources en partenariat avec ARS et CAF</li> <li>Développer les partenariats entre les services de protection maternelle et infantile et les lieux d'accueil enfants parents ainsi que les EAJE</li> </ul>
		5	Définir l'offre du Centre parental du Centre départemental enfance et famille au profit du territoire	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformation en cours du projet de service du centre maternel en centre parental</li> </ul>
		6	Construire une offre d'hébergement d'urgence pour les femmes seules avec enfants de moins de trois ans	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennisation du dispositif Protège-Toit sur Dinan Agglomération</li> <li>Ouverture d'un dispositif d'hébergement pour les femmes en situation irrégulière isolées enceintes ou avec des enfants de moins de 3 ans</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication du cahier des charges pour 10 logements d'hébergement d'urgence sur le territoire</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	État d'avancement	Phasage	Réalizations
<b>AXE 2</b> LA PRÉVENTION ET LE REPÉRAGE : AGIR À TOUT ÂGE	2-1 « Aller vers » les jeunes et les familles pour les soutenir	7	Développer une approche locale de soutien aux parents dans leur rôle éducatif	2023-2027		<b>Perspectives 2024 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérimentation d'un dispositif du soutien à la parentalité par la MdD de Loudéac en 2024</li> <li>Expérimentation d'un dispositif de prévention sur le site de Guingamp</li> </ul>
		8	Évaluer et structurer le dispositif de prévention spécialisée	2024		<b>Perspective 2024 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre du pacte des solidarités, sous réserve du vote du BP, retravailler avec l'État sur le renforcement du dispositif de prévention spécialisée</li> </ul>
	2-2 Développer une démarche d'accompagnement des familles	9	Développer le parrainage et l'accueil bénévole des enfants les plus fragilisés (inclus les mineurs non accompagnés)	2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de contact avec les associations de parrainage au niveau national</li> </ul>
		10	Analyser le maillage territorial en service de type « Accueil éducatif de jour » en protection de l'enfance	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Reporté à 2025</li> </ul>
		11	Repérer les besoins en médiation familiale sur le territoire	2024-2025		<b>Perspective 2024 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des conventions avec des partenaires pour mettre en œuvre le décret sur la médiation ordonnée par les juges des enfants</li> </ul>
		12	Soutenir les parents d'enfants en situation de handicap	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture du territoire en pôle ressources handicap</li> <li>Maintien de la subvention journalière aux EAJE pour accueil enfants en situation de handicap</li> <li>Mise en place de la communauté 360 en territoires</li> </ul>
	2-3 Prendre en compte la voix de l'enfant et de sa famille	13	Prendre en considération l'opinion des enfants et jeunes suivis et confiés à l'aide sociale à l'enfance	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un guide pour les professionnels sur la participation de l'enfant suite à la journée départemental du 25 novembre 2022 sur la participation (<i>définition de la participation de l'enfant; les difficultés et les bénéfices de la participation de l'enfant; neuf prescriptions de base pour une participation éthique et significative; 3 modèles de catégorisation de la participation des enfants</i>)</li> </ul>
		14	Contribuer à la mise en place d'une écoute de type « PAEJ » (points accueil écoute jeunes) sur le territoire	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un PAEJ à Dinan en mai 2023</li> <li>Mise en place d'un PAEJ à Loudéac en juin 2023</li> </ul>
		15	Développer les comités d'usagers sur le territoire et les conférences familiales	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Journée sur les pratiques participatives en mai 2023</li> <li>Travaux du comité d'utilisateur de Dinan sur la place du beau-parent</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	État d'avancement	Phasage	Réalizations
<p><b>AXE 3</b> CONSTRUIRE UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉE AUX BESOINS ÉDUCATIFS ET DE SANTÉ</p>	<p><b>3-1</b> Piloter l'offre, l'évaluer et l'adapter</p>	16	Créer des places de placement éducatif à domicile	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de 50 places de placement éducatif à domicile : 25 places à l'Envol (<i>Lamballe</i>) et 25 places SOS Jeunesse (<i>Loudéac</i>)</li> <li><b>Perspectives 2024 :</b></li> <li>Évaluer et approfondir l'offre sur d'autres secteurs du département sous réserve de crédit</li> </ul>
		17	Développer les possibilités de repli dans le cadre des mesures éducatives à domicile en alternative au placement	2025		
		18	Développer des lieux de vie sur tout le territoire	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de 26 places en lieux de vie avec ANVIE et ACTEIS</li> </ul>
		19	Adapter l'offre d'accueil en Maison d'enfants à caractère social (MECS) au regard de l'évolution des besoins et des priorités	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>En complément des autres dispositifs et afin de répondre aux besoins des familles et en lien avec un maillage territoriale nécessaire, le Département a validé l'ouverture de plusieurs MECS et l'extension du nombre de place sur des dispositifs existants.</li> <li><b>Envol</b></li> <li>1 mecs de 6 places à Saint-Brieuc pour des adolescents de 14 à 18 ans : ouverte en janvier 2024</li> <li><b>Groupe SOS</b></li> <li>1 mecs 6 places à Saint-Brieuc 6-18 ans ouverte</li> <li>1 mecs 6 places à Loudéac 6-18 ans ouverte</li> <li><b>Apprentis d'Auteuil</b></li> <li>Extension de 4 places d'accueil et 4 places en diffus sur le dispositif Ker Anna</li> <li>Ouverture d'un lieu d'accueil Ado à Loudéac de 6 places</li> <li><b>Beauvallon :</b></li> <li>Ouverture d'un dispositif pour jeunes en situation de vulnérabilité multiples à Saint-Brieuc de 7 places</li> <li><b>Arass</b></li> <li>1 MECS Accueil de 6 enfants en maison et 6 en diffus</li> <li>1 dispositif jeune situation vulnérabilité multiples de 5 places</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	État d'avancement	Phasage	Réalisations
<b>AXE 3</b> CONSTRUIRE UNE OFFRE D'ACCOM- PAGNEMENT ADAPTÉE AUX BESOINS ÉDUCA- TIFS ET DE SANTÉ	<b>3-1</b> Piloter l'offre, l'évaluer et l'adapter	20	Créer des places d'accueil en fratrie	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de deux dispositifs fratrie de 6 places chacun par l'Envol à Saint-Brieuc et à Plestan</li> </ul>
		21	Favoriser l'attractivité du métier d'assistant familial	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation de la rémunération des assistants familiaux en 2023</li> <li>Dotation en PC portable des 540 assistants familiaux</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la démarche de la campagne</li> <li>Rencontre avec Pôle Emploi à programmer</li> <li>Simplification du guide barème</li> </ul>
		22	Créer des places pour un petit collectif pour les mineurs non accompagnés de 10 à 15 ans	2023 - 2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Suite à l'appel à projets lancé en mai 2023 et la commission du 20 juillet, désistement de l'association retenue.</li> </ul> <p><b>Perspective 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publier un nouvel appel à projets</li> </ul>
		23	Systématiser le contrôle des établissements et services	2024 - 2025		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel des consignes ministérielles sur les lieux d'accueils de loisirs ne pouvant accueillir de manière permanente</li> <li>Mise en application de la procédure de gestion des événements indésirables</li> </ul> <p><b>Perspective 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place les orientations de contrôle sur les EAJE</li> </ul>
		24	Consolider l'action des techniciens de l'intervention sociale et familiale	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide pratique sur l'action des techniciens de l'intervention sociale et familiale</li> <li>Information collective en MdD pour promouvoir le dispositif</li> </ul>
		25	Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Stand-by sur le groupe de travail de l'ODPE sur le recueil des données de l'aide sociale à l'enfance/Maison des personnes handicapées/établissements</li> <li>Échange régulier entre ARS, ATHEOL et CD22 sur la situation des enfants en situation de handicap.</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'inscrire dans les mises en œuvre locales de la conférence nationale du handicap pour étoffer l'offre locale</li> </ul>
		26	Sécuriser la mission d'accueil d'urgence assurée par le Centre départemental de l'enfance et de la famille	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre tous les 15 jours de l'instance de régulation des places (CDEF, SPF et PCA)</li> <li>Instance à consolider en 2024</li> <li>Reprogrammation de la journée CDEF-DEF-MdD sur l'accueil en urgence en janvier 2024</li> </ul> <p><b>Perspective 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publier un appel à projets pour ouvrir des places d'urgence dans le secteur associatif</li> </ul>
		27	Territorialiser l'accueil et l'insertion des mineurs non accompagnés sur le territoire	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux collectifs prévus, 15 places, Loudéac mise en place au 1<sup>er</sup> décembre 2023 et Guingamp (pas de date pour l'instant)</li> </ul> <p><b>Perspective 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publier de nouveaux appels à projets à hauteur de 70 places</li> </ul>
		28	Définir la référence éducative dans les différents types de mesures (aide éducative à domicile, aide éducative en milieu ouvert, placement...)	2024-2025		Reporté à 2025

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	État d'avancement	Phasage	Réalizations
<b>AXE 3</b> CONSTRUIRE UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉE AUX BESOINS ÉDUCATIFS ET DE SANTÉ	3-2 Renforcer la formation des professionnels, faire évoluer les pratiques professionnelles et favoriser l'interconnaissance	29	Mettre en place un parcours de formation complet en prévention et protection de l'enfance	2023		• Réalisation du cahier des charges d'une formation sur l'évaluation globale en protection de l'enfance et prestation confiée au CREA Perspective 2024 • Commencement des formations en 2024
		30	Améliorer le traitement des informations préoccupantes	2023-2027		• Écriture du protocole relatif aux cadres et procédures des informations préoccupantes et des signalements (il sera envoyé aux partenaires en début d'année 2024) • Le réseau des professionnels spécialisés s'est réuni mensuellement à la DEF (13 TS évaluateurs, cadre DEF et 3 CT) Perspective 2024 • Appropriation du protocole par les partenaires en 2024
		31	Enrichir et adapter la formation des assistants familiaux	2023-2027		• Rencontres régulières avec Askoria pour affiner l'offre de formations • Sensibilisation a été faite dans toutes les rencontres sur le territoire des assistants familiaux au PPE pour valoriser le document individuel de l'accueil familial Perspective 2024 • Mise en place de groupe d'analyse de pratique et d'un poste de psychologue en 2024
		32	Mieux accompagner les visites en présence d'un tiers avec des professionnels formés	2023-2024		
		33	Organiser une journée annuelle sur la prévention et protection de l'enfance	2023-2027		• Collaboration de la DEF à la journée du 7 novembre 2023 violence conjugale organisée par la DSS Perspective 2024 • Organisation d'une journée d'échanges et d'information autour de l'alternative au placement au printemps 2024
		34	Faire connaître sur le territoire l'état de la recherche en prévention et protection de l'enfance	2023-2027		

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement	Réalizations
<p><b>AXE 4</b> METTRE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT AU CŒUR DE SON PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SA VIE</p>	<p><b>4-1</b> Faire du Projet Pour l'Enfant le garant des droits et besoins des enfants et de leur famille</p>	35	Déployer le Projet Pour l'Enfant sur l'ensemble du territoire	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un COTECH PPE (<i>réuni 3 fois</i>)</li> <li>• Création d'un COFIL PPE (<i>réuni 3 fois</i>)</li> <li>• Élaboration de deux flyers PPE à destination des parents et des professionnels</li> <li>• Élaboration d'une Newsletter</li> </ul>
		36	Consolider le parcours en santé des enfants confiés ou suivis par l'aide sociale à l'enfance ( <i>inclus les mineurs non accompagnés</i> )	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 rencontres animation de groupe de travail, suivi du protocole enfants de moins de 6 ans en lien avec la PMI</li> <li>• MNA : recrutement d'un médecin, d'un deuxième temps infirmier et un temps administratif, structuration de l'offre, bilan de santé et offrir un parcours de soin, développer le suivi psychiatrique</li> <li>• En lien avec le CLAT (centre de lutte contre la tuberculose), réalisation de sérologie et éventuel bilan pulmonaire ; mise à jour du calendrier vaccinal à l'arrivée des MNA, relais avec les professionnels libéraux ensuite</li> </ul> <p><b>Perspective 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi de la convention CPAM, aide sociale à l'enfance et de la mise en place de l'examen de prévention santé pour les plus de 16 ans</li> <li>• Mettre en place un comité technique santé sur les besoins et harmoniser les pratiques autour de la santé des enfants confiés et engager des protocoles partenariaux dans la prise en charge santé</li> </ul>
	<p><b>4-2</b> Préparer et accompagner la sortie de l'enfant des dispositifs de protection</p>	37	Travailler systématiquement la possibilité de sortie du placement quel que soit l'âge de l'enfant tout au long de son parcours en protection de l'enfance	2023-2027		
		38	Anticiper et préparer le passage à l'autonomie dès 16 ans	2023-2024		<p><b>Perspective 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place la commission autonomie</li> </ul>
		39	Favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'autonomie des anciens mineurs non accompagnés	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de la convention avec Sillage en juillet 2023</li> </ul>
		40	Conforter l'accompagnement en faveur d'une meilleure intégration citoyenne et socio-culturelle des mineurs non accompagnés	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration sociale par le sport : club de foot, box, basket, volley...</li> <li>• Intégration sociale par la culture et le loisir (médiathèque)</li> <li>• Temps de rupture à Guerlédan (<i>2 à 3 fois durant l'été</i>) : 2 jours et demi : apprentissage des codes sociaux</li> <li>• Intégration cité : tous les vendredis, tour de Saint-Brieuc avec la visite des lieux symboliques de la ville</li> <li>• Atelier apprentissage au français, math... (<i>3 fois par semaine</i>)</li> <li>• Temps de prévention (<i>équilibre alimentaire et éducation sexuelle</i>) tous les mercredis avec l'unité santé (<i>infirmière, psychologue...</i>)</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement	Réalisations
<b>AXE 5</b> PROPOSER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE ET AVANT-GARDISTE EN PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE	5-1 Décloisonner le pilotage de la politique publique	41	Confier à l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance le suivi du schéma enfance-famille	2023-2027		• Comité de suivi schéma enfance-famille par l'ODPE le 8 décembre
		42	Pérenniser l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance comme instance de gouvernance partagée de la prévention et protection de l'enfance sur le territoire	2023-2024		• Département défavorable à l'expérimentation du comité départemental de la protection de l'enfance
		43	Actualiser les protocoles départementaux des mineurs non accompagnés	2023		• Perspective 2024
		44	Animer la commission départementale mineurs non accompagnés familles étrangères	2023-2027		• Une rencontre avec ASTI ( <i>accueil des femmes avec les enfants de moins de 3 ans</i> ) le 6 juin 2023
	5-2 Positionner le Département en avant-garde dans le pilotage de la prévention et protection de l'enfance	45	Positionner le Département dans la construction des orientations stratégiques nationales de la politique publique de protection maternelle et infantile	2023		• Formalisation de la feuille de route du Département avec l'ARS dans le cadre de l'élaboration du PRS
		46	Mettre en avant les axes de la parentalité au sein du schéma des services aux familles et ses articulations avec la prévention et protection de l'enfance	2023-2024		• En cours dans le cadre du schéma des services aux familles
		47	Préfigurer un mode de gouvernance inédite par l'approche : les Côtes d'Armor, un territoire « À hauteur d'enfants »	2024-2027		



**Département des Côtes d'Armor**

Direction enfance et famille  
 9 place du Général de Gaulle  
 CS 42371  
 22023 Saint-Brieuc cedex 1



[cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)



BILAN 2023  
DE LA MISE EN ŒUVRE  
DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL  
D'INSERTION





Christine ORAIN-GROVALET

## LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Le programme départemental d'insertion du schéma des solidarités humaines élaboré collectivement et adopté en début d'année 2023, a été conçu dès le départ comme un document cadre susceptible d'évoluer en fonction des besoins identifiés des Costarmoricains et des Costarmoricaines, mais aussi du contexte institutionnel, comme par exemple le déploiement de France Travail qui nous amènera dans les mois qui viennent à certainement nous questionner : quelle gouvernance ? Quels impacts sur nos actions ?

Plus que jamais, le comité de suivi mis en place a toute sa pertinence, j'y attache une importance particulière dans un contexte financier et social difficile où chaque action doit constamment être questionnée, évaluée et réorientée si nécessaire.

En ce sens, la collaboration effective de l'ensemble des acteurs qu'ils soient agents du Conseil départemental, partenaires ou usagers, est essentielle.

Ensemble, nous saurons y mettre du sens et trouver les solutions les meilleures au service des usagers les plus précaires pour lesquels nous mettons en place cette politique départementale d'insertion.

Un grand merci à toutes et tous.

Christine ORAIN-GROVALET

Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'Insertion,  
à l'Économie sociale et solidaire, et à l'Égalité femmes-hommes

## SOMMAIRE

<b>LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE.....</b>	<b>17</b>
<b>AXE STRATÉGIQUE 1</b>	
Dynamiser les parcours d’insertion au regard des singularités et des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités.....	19
<b>AXE STRATÉGIQUE 2</b>	
Favoriser l’accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées .....	24
<b>AXE STRATÉGIQUE 3</b>	
Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires.....	33

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	
<p><b>AXE 1</b> DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS</p>	<p><b>1-1</b> Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes</p>	<p>1</p>	<p>Garantir aux nouveaux entrants dans le dispositif insertion une orientation dans les 15 jours</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #d9ead3;"></p>	<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de deux COPIL Plateforme d'Orientation le 24/01/2023 et le 08/11/2023</li> <li>• Organisation d'une rencontre Pôle Emploi et CPI en novembre 2023</li> <li>• Consolidation des attendus en lien avec les indicateurs/délais</li> <li>• Décision de poursuite de l'expérimentation pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2023</li> <li>• Présentation du bilan d'action de la Plateforme d'Orientation aux chefs de service SASP et coordonnateurs lors d'une animation fonctionnelle</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le départ de la Cheffe du service ESS</li> <li>&gt; Le manque de disponibilité des pilotes de cette fiche</li> <li>&gt; Nécessité d'un travail d'accompagnement aux changements internes</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Volonté d'améliorer l'articulation entre la Plateforme d'Orientation et Pôle Emploi</li> <li>&gt; Volonté d'améliorer l'articulation entre la Plateforme d'Orientation et les MdD</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délais de prise de 1<sup>er</sup> contact (<i>Janvier - Septembre 2023</i>) : 6 jours contre 19 en 2022</li> <li>• Délais d'orientation de tous les publics (<i>Janvier - Septembre 2023</i>) : 21 jours contre 35 en 2022</li> <li>• Délais de contractualisation du CER (<i>Janvier - Septembre 2023</i>) : 21 jours contre 38 en 2022</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Poursuite de l'action en 2024</li> <li>&gt; Travail sur l'évolution de la Plateforme d'Orientation au regard du déploiement de France Travail.</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	
<p><b>AXE 1</b></p> <p>DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS</p>	<p><b>1-1</b></p> <p>Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes</p>	<p>3</p>	<p>Accentuer les orientations des personnes vers les dispositifs d'accompagnement renforcé : accompagnement global, garantie d'activité départementale, actions de remobilisation...</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #d9ead3;"></p>	<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Conseillers Parcours Insertion sont formés à l'accompagnement des travailleurs sociaux dans la prescription des allocataires du rsa aux dispositifs les plus adaptés. Les CPI participent à l'animation fonctionnelle proposée par la conseillère technique chaque mois.</li> </ul> <p><b>&gt; Pour L'accoglo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en œuvre d'un plan d'action élaboré avec Pôle Emploi afin de renforcer le dispositif accoglo et application de la nouvelle convention</li> <li>• 2 réunions entre professionnels de Pôle Emploi et du Département afin de mettre en œuvre le plan d'action.</li> <li>• réunions sur chaque territoire pour présenter la convention PE/CD aux travailleurs sociaux</li> </ul> <p><b>&gt; Pour l'action de remobilisation ELAN :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• participation aux COTECH et COPIL</li> <li>• suivi des prescriptions et parcours engagés localement par les CPI</li> <li>• écriture d'une prolongation du marché</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche</li> <li>&gt; Le départ de la Cheffe du service ESS</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; RAS</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pour l'Accompagnement Global depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 432 intégrations dont 66 % de bRSA</li> <li>• 362 sorties dont 142 (39,3 %) positives (<i>emploi 30,4 % / formation</i>)</li> </ul> </li> <li>&gt; Pour le dispositif ELAN depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre de prescriptions : 504</li> <li>• nombre de suivis : 234 (<i>dont 153 entrées et 81 renouvellements</i>)</li> <li>• nombre de sorties positives : 110 (<i>données arrêtées au 30/06/23 car peu de sortie sur le marché actuel</i>)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Poursuite de cette action – renforcement du dispositif ELAN si contractualisation avec l'État (<i>Pacte des Solidarités</i>)</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	
<p><b>AXE 1</b></p> <p>DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS</p>	<p><b>1-1</b></p> <p>Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes</p>	<p>4</p>	<p>Fluidifier les parcours d'insertion par le déploiement d'un portail partagé au service des allocataires rSa</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #f4a460;">ÉTAT D'AVANCEMENT 2023</p>	<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de la plateforme Insertion22 à partir de la solution Néoinstertion et de ses différentes fonctionnalités avec le prestataire Néolink.</li> <li>• Paramétrage et tests de bon fonctionnement des différents aspects de l'outil : accès et profils, fonctionnalités, intégration des données et du catalogue des offres</li> <li>• Recrutement d'une personne pour l'assistance (<i>hotline</i>) sur l'outil auprès des allocataires</li> <li>• Élaboration en cours d'un plan de communication à destination des allocataires</li> <li>• Présentation de la plateforme et de ses objectifs aux professionnels de l'insertion du Département et aux partenaires externes de l'insertion (<i>Pôle Emploi, MaasP, Structures insertion...</i>)</li> <li>• Élaboration d'un plan de formation auprès des différents utilisateurs de la plateforme</li> <li>• Premières formations effectuées par le prestataire auprès de différents publics du territoire pilotent de Saint-Brieuc (<i>Administrateurs et agents du service Insertion, Conseillers parcours insertion et coordonnateurs rSa, opérateurs dans les structures d'insertion</i>)</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Difficultés techniques constatées dans le déploiement de la plateforme par le prestataire</li> <li>&gt; Pas d'interopérabilité entre la plateforme Inclusion de l'État et Insertion22 sur les offres IAE</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les premières formations auprès des travailleurs sociaux prévues en novembre 2023 sur le territoire pilote de Saint-Brieuc ont été reportées à début 2024, au vu des ajustements restant à faire sur la plateforme par le prestataire</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place ou non du portail numérique : ouverture aux allocataires prévue 1<sup>er</sup> trimestre 2024</li> <li>• Nombre de comptes créés (allocataire) : ouverture aux allocataires prévue 1<sup>er</sup> trimestre 2024</li> <li>• Nombre de parcours amorcés : ouverture aux allocataires prévue 1<sup>er</sup> trimestre 2024</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mise en œuvre du plan de formations auprès des différents utilisateurs de la plateforme Insertion22 en 2 étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement sur le territoire pilote de Saint-Brieuc (1<sup>er</sup> trimestre 2024)</li> <li>• Déploiement sur l'ensemble du département (1<sup>er</sup> semestre 2024)</li> </ul> </li> <li>&gt; Mise en œuvre du plan de communication auprès des allocataires</li> <li>&gt; Accompagnement des utilisateurs à l'utilisation d'Insertion22 par la Hotline et les partenariats départementaux</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	
<p><b>AXE 1</b> DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS</p>	<p><b>1-1</b> Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes</p>	<p>5</p>	<p>Repérer les personnes non engagées dans un parcours et leur proposer de nouvelles modalités de mobilisation</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #d9ead3;"></p>	<p><b>Pilote : Pôle Emploi</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Proposition systématique aux Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), y compris les arSA reçus et/ou contactés, un service (<i>Mise En Relation, Mise En Contact, formations, prestations internes comme externes, périodes d'immersion, ...</i>), orientation vers les métiers à fort potentiel de recrutements et/ou en fonction du diagnostic actualisé, proposition d'un accompagnement Global.</li> <li>&gt; Pour favoriser le retour à l'emploi des DELD, cette action poursuit les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter une assurance de contact à tous les DELD/arSA</li> <li>• Mobiliser de manière accrue les services au bénéfice des DELD/arSA et leur apporter des solutions adaptées à leur besoin (<i>par exemple, la prestation Parcours emploi santé, les ateliers CARSAT, VSI, etc.</i>);</li> <li>• Favoriser le rapprochement avec les entreprises (<i>propositions d'offres d'emploi, mises en relation, promotions de profil, immersions, etc.</i>), notamment sur les métiers en tension quand cela est pertinent.</li> <li>• Prévenir tout risque d'exclusion en proposant l'accompagnement global conjoint sur les champs du social et de l'emploi pour favoriser la levée des difficultés rencontrées pour accéder à l'emploi.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Public parfois difficile à mobiliser (<i>plusieurs convocations sont parfois nécessaires</i>)</li> <li>&gt; Gestion de certaines problématiques liées à la santé et tout particulièrement les addictions.</li> <li>&gt; Maintien de la mobilisation au moment de la concrétisation de certains moments clés (<i>immersions, entrées en prestations ou reprises d'emploi</i>) 30 % d'abandon</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les modalités d'intégration se sont homogénéisées sur l'ensemble du département au fil du temps (<i>disparition des commissions</i>).</li> <li>&gt; Sur certains territoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanences des conseillers GLO de PE dans les MdD</li> <li>• Délocalisation/diversification des lieux de réception (<i>proximité des personnes suivies</i>)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; arSA inscrits comme DE : 5 251 (<i>toutes catégories</i>) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 395 (65 %) ont bénéficié d'au moins 1 service dans les 12 mois</li> <li>• dont 1 665 (32 %) de mises en relation</li> </ul> </li> <li>&gt; Accompagnement Global depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 432 intégrations dont 66 % de arSA</li> <li>• 362 sorties dont 142 (39,3 %) positives (<i>emploi 30,4 % / formation</i>)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Poursuite de cette action.</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	
<p><b>AXE 1</b> DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS</p>	<p><b>1.2</b> Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours</p>	8	<p>Construire un outil type « carnet de bord » ou « projet personnalisé d'insertion » à l'attention des personnes accompagnées et de leurs accompagnants afin de suivre les étapes du parcours</p>	2023-2027		<p><b>Pilote : Pôle Emploi</b>  <b>Réalisation 2023</b>                      • Action non engagée  <b>Freins/obstacles</b>                      &gt; Les perspectives de déploiement de France Travail qui projette des outils de diagnostic, suivi... communs et chartés  <b>Perspectives 2024</b>                      &gt; Cette action est questionnée dans sa pertinence au regard du déploiement de France Travail</p>
<p><b>AXE 1</b> DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS</p>	<p><b>1-3</b> Prendre en compte les singularités de certaines personnes accompagnées</p>	12	<p>Consacrer l'accompagnement spécifique pour certains publics allocataires du rSa (gens du voyage, grands précaires, artistes, travailleurs indépendants et exploitants agricoles)</p>	2023-2027		<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b>  <b>Réalisation 2023</b>                      • Conventions de délégation ou de partenariat renouvelées avec les structures partenaires-prestataires : MSA, Itinérance, Handicap 22, Adaléa                      • Marché d'accompagnement des ArSa ETI renouvelé : démarrage le 9 novembre 2023 pour 8 mois. 50 accompagnements sur 2 territoires (MdDG et MdDS)                      • Accompagnement des artistes ArSa par un travailleur social dédié et mise en place d'une formation « gérer et développer son activité d'artiste/auteur » par l'association 40 mcube  <b>Freins/obstacles</b>                      &gt; Le travail partenarial nécessite ingénierie et temps  <b>À signaler</b>                      &gt; Le retour très positif des artistes ayant suivi la formation                      &gt; L'aspect innovant de l'accompagnement des ETI proposé par BGE  <b>Indicateurs/Bilan</b>                      &gt; Nombre de situations accompagnées :                      • grands précaires : 30                      • gens du voyage : 200                      • exploitants agricoles : 120                      • artistes : 160                      &gt; Enquête de satisfaction non demandée et non spécifiée dans les conventions - point à faire évoluer  <b>Perspectives 2024</b>                      &gt; Poursuite de cette action - dialogue de gestion avec les partenaires à poursuivre avec régularité + relance d'une session de formation à destination des artistes ArSa + enquête/recueil de la parole d'usage des Arsa</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p><b>2-1</b> Dépasser les freins pour aller vers l'emploi</p>	15	Encourager les coopérations territoriales pour proposer une offre de mode de garde aux personnes en formation ou reprise d'emploi en lien avec le schéma départemental des services aux familles	2023-2027		<p><b>Pilote : CAF</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de partage du bilan AVIP en octobre 2023</li> <li>• Déploiement des 21 places</li> <li>• Animation du comité de labellisation</li> <li>• Comités de pilotage centraux</li> <li>• Animation de réseaux des crèches AVIP</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les partenaires de l'insertion ne se saisissent pas encore totalement du dispositif</li> <li>&gt; Nécessité d'un temps d'appropriation par les structures petites enfance</li> <li>&gt; Nécessité de revoir le portage institutionnel des acteurs départementaux (<i>PE, Conseil Départemental, Missions Locales</i>) pour donner une autre envergure à ce dispositif</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Expérimentation d'une crèche éphémère via le CPLS qui a bien fonctionné.</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de places réservées par les établissements d'accueil du jeune enfant labellisés : 21</li> <li>• Nombre d'enfants accueillis en établissements d'accueil du jeune enfant : 20</li> <li>• Taux de retour à l'emploi des parents : trop tôt pour avoir des données</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Poursuite de cette action : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement d'un nouvel appel à projet pour travailler sur l'AVIP en 2024</li> <li>• Déploiement de 3 nouvelles places</li> <li>• Nouvelle session de formation pour les professionnels de la petite enfance</li> <li>• Réactivation des partenariats à l'échelon départemental</li> </ul> </li> </ul>
		16	Soutenir les initiatives visant à lever les problèmes de mobilité (plateformes de mobilités et co-voiturage solidaire) en lien avec le schéma départemental des mobilités	2023-2027		<p><b>Pilote : DDS/SIESS I</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à la contractualisation avec l'État financement de 300 000 € en 2023</li> <li>• Ouverture de la 6<sup>e</sup> plateforme</li> <li>• L'étayage de services proposés par les plateformes selon les réalités locales (<i>ex : parc de véhicules en location</i>)</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas de vision à long terme sur les financements</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Deux EPCI ne sont pas couverts par une plateforme de mobilité : LAC et LTC</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 plateformes de mobilité existent et interviennent aujourd'hui sur le département</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Action à poursuivre</li> </ul>



Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p><b>2-1</b> Dépasser les freins pour aller vers l'emploi</p>	<p>17</p>	<p>Construire des parcours intégrés insertion, formation, emploi pour les secteurs d'activité en tension et les encourager financièrement</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #76b82a; color: white;">Action réalisée</p>	<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt par le CD et la Région, sélection du candidat</li> <li>• Préparation de la démarche : mise en place d'un COPIL, élaboration du plan de communication, des outils de communication et de suivi, du sourcing etc</li> <li>• Phase de sensibilisation, information des partenaires sur les territoires de Dinan et Saint-Brieuc</li> <li>• Phase de sourcing des personnes</li> <li>• Lancement effectif sur les 2 territoires</li> <li>• Parcours en cours de phase 2 sur Dinan (<i>fin le 15 février 2024</i>)/ en phase 1 à Saint-Brieuc</li> <li>• Expérimentation en cours avec l'AFPA dans le milieu de l'aide à la personne sur 2 secteurs du Département : 1 groupe sur DINAN de 7 stagiaires et 1 groupe sur Saint-Brieuc de 8 stagiaires qui sont entrés en phase 2 pour passer le titre d'ADVF</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; difficulté à mobiliser les personnes et à les faire rester dans le parcours</li> <li>&gt; Expérimentation avec l'AFPA : la difficulté de communication au démarrage de l'action pour le recrutement de candidats</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; très forte mobilisation de l'ensemble des partenaires</li> <li>&gt; action très chronophage dans sa phase de construction</li> <li>&gt; Expérimentation avec l'AFPA : la réussite à l'examen et l'insertion dans l'emploi à l'issue ne pourront être évaluées qu'en cours d'année 2024</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 personnes entrées en phase 1 à Dinan et 18 à Saint-Brieuc</li> <li>• 7 personnes (sur 8) en phase 2 à Dinan – dont 7 sont ArSa</li> <li>• retour très positif sur le savoir être des personnes et leur engagement</li> <li>• évaluation du nombre d'entrées effectives en emploi à l'issue de la phase 2, début 2024 sur Dinan</li> <li>&gt; Expérimentation avec l'AFPA :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 stagiaires sont aujourd'hui en formation pour passer le titre d'ADVF</li> <li>• Les examens se dérouleront mi décembre 2023 pour le premier groupe et mi février 2024 pour le second groupe</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cette démarche de parcours intégré est à poursuivre : sur le même secteur d'activité mais sur d'autres territoires et/ou sur d'autres secteurs identifiés comme tendus (métiers de la petite enfance par exemple)</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p><b>2-1</b> Dépasser les freins pour aller vers l'emploi</p>	<p>18</p>	<p>Consacrer le rôle des infirmiers de territoire, acteurs clef dans la médiation en santé pour les allocataires du rSa accompagnés par les pôles sociaux des Maisons du Département</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #d9ead3;"></p>	<p><b>Pilote : DDS/SPAAS</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation fonctionnelle commune Infirmiers / CPI afin de s'accorder sur un langage commun sur la santé, tout en respectant la notion de secret médical (<i>travail débuté mais restant à finaliser</i>)</li> <li>• Formation « Les souffrances psychiques et pathologies mentales, liens avec vulnérabilité sociale » dispensée aux infirmiers dans le cadre de leur plan de formation (21h00)</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le manque de disponibilité des pilotes</li> <li>&gt; Le départ de la Cheffe du service ESS</li> <li>&gt; L'absence de la CT Insertion</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des prochaines formations envisagées en 2024 dans le cadre du PTSM et du CAC 22, et traitant de la SM et des addictions, accessibles aux différents acteurs (<i>dont les infirmiers</i>) devraient correspondre en terme de réalisations envisagées</li> <li>&gt; La déclinaison du PRS 3 et du PRAPS en 2024 permettra d'envisager le public concerné dans les travaux à venir</li> <li>&gt; Les premiers travaux Inf/CPI ont montré la nécessité d'un échange sur la santé et sur la définition d'un vocable commun</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'allocataires RSA dans la file active des infirmiers de territoire (<i>en attente</i>)</li> <li>• Nombre d'allocataires RSA orientées vers le centre d'examen de santé chaque année par un infirmier de territoire (<i>en attente</i>)</li> <li>• Formation : 21h00 pour les 14 infirmiers</li> <li>• Nombre de CER co-signés entre la personne, et l'infirmier de territoire : actuellement, cela n'est pas généralisé (<i>sans doute à prévoir dans le futur CER</i>)</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Action à poursuivre</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p>2-2 Co-construire les accompagnements socio- professionnels entre acteurs</p>	<p>20</p>	<p>Renforcer le rôle des conseillers parcours insertion au sein des Maisons du Département pour faciliter les liens entre les travailleurs sociaux et les acteurs sur les territoires</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #76b82a; color: white;">Action réalisée</p>	<p><b>Pilote : CPI / MdD</b></p> <p>&gt; Créer des supports d'information par les conseillers parcours d'insertion au profit des agents des pôles sociaux pour une meilleure appréhension et connaissance de l'offre de service disponible en insertion sur les territoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création de nouveaux supports d'information :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Document d'info sur l'IAE « que choisir ? »</li> <li>- Document d'information sur l'évolution des droits RSA/ressources, co-construit avec l'EBE et la CAF</li> <li>- Classeur infos dispositifs insertion consultables par les TS en MdD</li> <li>- Création et gestion d'espaces dédiés infos (<i>docs, affichage, actualités</i>) insertion/formations/emploi à destination du public</li> </ul> </li> <li>• <b>Mise à jour et développement des supports déjà créés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettres d'infos mensuelles et newsletters insertion à destination des TS / mails d'infos et de partage de l'actualité partenaires emploi/formation</li> <li>- Utilisation de panneaux d'affichage pour info Insertion aux TS</li> <li>- Dispositif Inès, pour information diffusée au public sur les écrans en salle d'attente et mise à disposition de documentation papier (<i>flyers, affiches,...</i>) au public pas réalisable sur toutes les MdD</li> <li>- Partage et concours au déploiement de l'outil diagnostique partagé « mon parcours pour rebondir » auprès des chefs de service du pôle social, de la plateforme orientation, de Pôle Emploi</li> </ul> </li> </ul> <p>&gt; Participer ou organiser des événements (ex : forums insertion ou visites sur sites) sur les territoires pour favoriser le travail de réseau et l'interconnaissance entre acteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation de rencontres/visites des structures partenaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites organisées sur plusieurs ACI à destination des TS</li> <li>- Rencontres de partenaires/CPI (<i>interconnaissance, partage des initiatives locales et partenariats entre CPI pour réflexion de mise en œuvre sur les autres territoires...</i>)</li> <li>- Temps d'échanges ponctuels ou mensuels, pour interconnaissance et développement du partenariat sur chacun des territoires pouvant intégrer les Coordonnateurs RSA/CDS/...</li> </ul> </li> <li>• <b>Organisation et/ou participation à des Forums ou événements partenaires à destination des publics.</b></li> <li>• <b>Participation et investissement dans les groupes de travail thématiques ou de projet de territoire.</b></li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b>                      CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p><b>2-2</b>                      Co-construire les accompagnements socio-professionnels entre acteurs</p>	<p>20</p>	<p>Renforcer le rôle des conseillers parcours insertion au sein des Maisons du Département pour faciliter les liens entre les travailleurs sociaux et les acteurs sur les territoires</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #76c73a;"></p>	<p>&gt; Renforcer la place des conseillers parcours d'insertion comme personnes ressources, experts sur le sujet de l'insertion pour les équipes des pôles sociaux (<i>accompagnement à la pratique professionnelle et interface avec les partenaires</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement des temps de réunion en MdD.</li> <li>• Temps de formation à destination des Travailleurs Médico-sociaux de la MdD sur différentes thématiques et/ou outils.</li> <li>• Organisation de permanences partenaires en MdD ou mise à disposition de bureaux (<i>acco glo, forum des savoirs, elan, etti, plateforme mobilité...</i>) permettant l'interconnaissance TMS/partenaires et favorisant les temps de debriefing pour certaines situations complexes</li> <li>• Organisation et/ou participation aux différentes instances :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux Cellules d'Orientation en MdD + CO Itinérance depuis cette année</li> <li>- Cotech Acco Glo et ELAN</li> <li>- Comité de suivi et bilans IAE / commissions de renouvellement des CDDI ACI (ex : garage social,...)</li> <li>- Comités de suivis clause sociale</li> <li>- CTEFI,</li> <li>- CTA PE</li> <li>- Commission de parcours TZCLD</li> <li>- Dialogues de gestion des ACI</li> </ul> </li> <li>• L'apport d'expertise et des suivis de parcours au quotidien :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat soutenu avec référent Acco Glo + Gestion des RDV tripartite Acco Glo/TS (<i>Lannion</i>).</li> <li>- Temps d'échanges et conseils techniques mensuels avec certains partenaires : Acco Glo, ELAN, AI, ACI, plateforme d'orientation, ...</li> <li>- CPI = porte d'entrée des partenaires en MdD → relai vers les TMS ou services concernés/ échanges autour des situations complexes</li> <li>- Lecture, analyse et proposition de parcours pour tous les CER (<i>Lannion et Dinan, Paimpol</i>) ou sur proposition Coordo RSA, Chef de Service ou demande des TS (<i>Loudéac, Guingamp...</i>)</li> <li>- Gestion des espaces GECCO CPI (<i>Elan, PE, Forum, Mission Locale...</i>) et transmission et suivi de toutes les prescriptions des TS (<i>Elan, Acco Glo, SIAE, Diag'O, Pep's, Gamme Prépa, Degemer pour Guingamp</i>)</li> <li>- Gestion de la plateforme Inclusion</li> <li>- Bilans de toutes les prescriptions/entrées des dispositifs d'insertion, et transmission de ces bilans</li> <li>- Interventions auprès des usagers sur sollicitation des TMS de manière ponctuelle</li> <li>- Expertise insertion apportée aux Chefs De Service</li> </ul> </li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p>2-2 Co-construire les accompagnements socio-professionnels entre acteurs</p>	<p>20</p>	<p>Renforcer le rôle des conseillers parcours insertion au sein des Maisons du Département pour faciliter les liens entre les travailleurs sociaux et les acteurs sur les territoires</p>	<p>2023-2027</p>	<p></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le développement des Comités d'usagers sur les territoires:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au comité d'usagers ARSA sur le plan départemental et expérimentation d'un comité d'usagers local (MdDS) avec accompagnement aux projets des usagers (création d'une newsletter par et pour les ARSA)</li> <li>- Animation d'une table ronde sur la participation (invitation CTI + représentant ARSA) en conférence territoriale Dinan</li> <li>- Coordination et soutien à l'animation d'un atelier sur les démarches participatives (Faites des solidarités Loudéac/présence d'une représentante ARSA)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Perspective de la non pérennisation du 6° poste de CPI : mise en stand by de projets sur Saint-Brieuc/Lamballe, impossible de s'engager sur des actions ou développer des projets partenariaux sans assurance d'un CPI pour assurer cette mission en 2024</li> <li>&gt; Absence de mise en œuvre du plan de formation des CPI depuis les prises de postes, qui permettrait de développer davantage de compétences, en terme de communication notamment</li> <li>&gt; Difficultés à obtenir des créneaux d'intervention sur réunions SASP si pas suffisamment d'anticipation</li> <li>&gt; Absence d'espaces spécifiques pour la documentation insertion sur certaines MdD, à destination des TMS ou du public</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des outils et supports de communication ont été créés avant 2023 de façon très importante, ce qui explique une « production » moins importante cette année. Néanmoins, les outils et supports créés, notamment à destination des TS, sollicitent une mise à jour régulière et continuent d'être portés par les CPI</li> <li>&gt; un doc/schéma sur les procédures RSA/retraite proposé mais jamais validé officiellement</li> <li>&gt; CPI = porte d'entrée repérée pour les partenaires en MdD/facilitateurs au quotidien des liens entre TS/partenaires dans le cadre de l'accompagnement des situations individuelles / soutien à l'élaboration des parcours d'insertion auprès des TS.</li> <li>&gt; Le changement de référent fonctionnel avec le départ de la conseillère technique insertion.</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescriptions réalisées par les TMS du 1/1/23 au 30/09/23</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <p>Cette action est à poursuivre, a fortiori dans la perspective du déploiement de France Travail et des impacts organisationnels, partenariaux... que ce déploiement générera et qu'il faudra accompagner auprès des équipes.</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p><b>2-2</b> Co-construire les accompagnements socio- professionnels entre acteurs</p>	21	Simplifier et optimiser les parcours d'accompagnements en mobilisant les instances de concertation locales	2023-2027		<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque mois une cellule d'orientation est organisée par secteur SASP où sont invités les partenaires de l'emploi pour l'évaluation de parcours d'insertion</li> <li>• Participation des CPI au Comité Technique d'Animation organisés par Pôle Emploi : 2 en 2023</li> <li>• Mise en place de la Commission Technique Emploi Formation Insertion expérimentale sur le territoire de Saint-Brieuc : installation de la CTEFI, plan de travail arrêté autour de 2 thématiques, mise en place de 2 groupes de travail ad hoc</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche</li> <li>• Le départ de la Cheffe du service ESS</li> <li>• La disponibilité des partenaires de l'emploi et de la formation</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réforme France Travail annoncée a mis en suspens des initiatives d'instances de suivi de parcours d'allocataires chacun étant en attente d'évolutions ou de précisions sur ce qui sera attendu</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les indicateurs proposés n'ont pas été évalués, se référer aux réalisations indiquées dans la fiche n°3</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <p>&gt; Cette action est questionnée dans la perspective du déploiement de France Travail qui prévoit la mise en place de comités locaux des acteurs de l'emploi et de l'insertion.</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p>2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/ employeur/ partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi</p>	<p>23</p>	<p>S'appuyer sur le réseau de l'économie sociale et solidaire pour proposer et soutenir les initiatives permettant un rapprochement entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'économie</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #76b82a; color: white;">Action réalisée</p>	<p><b>Pilote : Rich'ESS</b>  <b>Réalisation 2023</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions de cadrage</li> <li>• Mise en place de COFIL &amp; COTECH</li> <li>• Recherche, benchmark et analyse documentaires</li> <li>• Animation d'espaces d'échanges : Focus groupes</li> <li>• Entretiens individuels et collectifs</li> <li>• 1 événement de restitution : Dinan</li> <li>• 2 Focus groupe : Saint-Brieuc</li> <li>• Identification de 9 actions ou micro-actions déclinables en 2024 sur les territoires d'expérimentation</li> <li>• Travaux et méthodologie qui intéressent et plutôt plébiscités</li> </ul> <b>Freins/obstacles</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Notre légitimité sur le champ de l'insertion qui a freiné certaines mises en relation</li> <li>&gt; Les attentes fortes qui ont généré différentes formes de pressions</li> <li>&gt; Peu de données d'analyse sur les impacts des dispositifs</li> </ul> <b>À signaler</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une mille-feuille de dispositifs : nécessité de faire une cartographie de ces dispositifs</li> <li>&gt; Besoin d'acculturer les acteurs à la mesure d'impact</li> <li>&gt; Besoins repérés des acteurs d'échanges sur les marchés publics</li> </ul> <b>Indicateurs/Bilan</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 réunions de pilotage avec le CD 22</li> <li>• 10 réunions entre les Pôles ESS</li> <li>• 75 entretiens individuels - De nouveaux entretiens sont prévus</li> <li>• 6 COFIL (3 par territoire : Ouest Côtes d'Armor et Centre Bretagne)</li> <li>• Des freins qui se lèvent au fur et à mesure des COTECH et des entretiens</li> </ul> <b>Perspectives 2024</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les micro actions identifiées sont réalisables en 2024.</li> <li>&gt; Une des actions identifiée vient en résonance avec la fiche action N°13 qui doit démarrer en 2024 :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le bénévolat et la mobilisation des personnes au titre d'une utilité sociale sur leur territoire</li> </ul> </li> </ul> </p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<p><b>AXE 2</b> CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</p>	<p><b>2-3</b> Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/ employeur/ partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi</p>	24	<p>Poursuivre le déploiement de la clause sociale d'insertion par l'activité économique, ainsi que les marchés réservés à l'insertion et au handicap dans les marchés publics du Conseil départemental</p>	2023-2027		<p><b>Pilote : DFJ/ Service de la commande Publique</b>  <b>Réalisation 2023</b>                      • Action mise en suspens durant l'année 2023 en raison d'importants changements RH au sein du service de la Commande Publique  <b>Freins/obstacles</b>                      &gt; Changement des pilotes de cette fiche (facilitatrice et cheffe de service) en cours d'année                      &gt; Données enregistrées incomplètes ne permettant pas de faire des requêtes fiables  <b>À signaler</b>                      &gt; Formation des pilotes sur le logiciel de gestion de la clause sociale mi-octobre 2023  <b>Indicateurs/Bilan</b>                      &gt; Pas d'indicateur renseigné pour 2023  <b>Perspectives 2024</b>                      &gt; Cette action est à poursuivre : le développement des clauses d'insertion dans les marchés du Conseil Départemental et notamment sur les marchés autres que les marchés de travaux, à savoir les marchés de services et de prestations intellectuelles à l'appui du SPASER.</p>
		25	<p>Accompagner les ateliers et chantiers d'insertion dans la consolidation ou l'évolution de leur offre pour une plus grande adéquation avec les besoins et profils des allocataires rSa</p>	2023-2027		<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b>  <b>Réalisation 2023</b>                      • Groupe de travail mis en place avec les ACI pour co-construire l'évolution des modalités de financement                      • Volonté d'aller vers la mise en place d'objectifs qualitatifs à atteindre pour la qualité de l'accompagnement des A rSa  <b>Freins/obstacles</b>                      &gt; Une année 2023 compliquée pour les ACI, avec des incertitudes de financements des postes  <b>À signaler</b>                      &gt; Les dialogues de gestion qui se déroulent fin 2023 vont également servir de lieu d'échange pour la mise en œuvre de ces perspectives en 2024                      &gt; Coopération vraiment efficace et intéressante dans la conduite des travaux partagée par l'ensemble des acteurs  <b>Indicateurs/Bilan</b>                      • 3 réunions du groupe de travail                      • Adoption des nouvelles modalités de financement lors de l'exécutif du 13.11.23 pour mise en œuvre en 2024  <b>Perspectives 2024</b>                      &gt; Déploiement des nouvelles modalités de financement en 2024 avec la mise en œuvre des outils de suivi de l'activité des ACI</p>



Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalizations
<p><b>AXE 3</b> GARANTIR UN PILOTAGE CONCERTÉ DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE AVEC LES ACTEURS, LES CITOYENS ET LES TERRITOIRES</p>	<p><b>3-2</b> Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du Programme Départemental d'Insertion</p>	<p>28</p>	<p>Créer un comité de suivi du programme départemental d'insertion, composé des acteurs associés à son élaboration et réuni annuellement afin d'évaluer les réalisations de l'année et valider les propositions de nouvelles actions</p>	<p>2023-2027</p>	<p style="background-color: #4CAF50; color: white; text-align: center;">Action réalisée</p>	<p><b>Pilote : DDS/SIESS</b></p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation du listing des membres du comité de suivi</li> <li>• Envoi d'un mail « Save the date » signé par la Vice-présidente</li> <li>• Coordination des pilotes : élaboration d'un modèle de fiche de bilan, rappel des attendus et des échéances, organisation de 2 réunions (une en début d'année, une de préparation à la réunion du comité de suivi)</li> <li>• Élaboration du contenu et du déroulé de la réunion du comité de suivi</li> <li>• Tenue, animation de la réunion le 7 décembre 2023</li> <li>• Pas de tenue des assises départementales de l'insertion</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <p>&gt; Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche</p> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 réunions de coordination des 8 pilotes</li> <li>• Réalisation des fiches de bilan 2023</li> <li>• Tenue de la réunion du comité de suivi le 7 décembre - une quarantaine de personnes présentes</li> <li>• Élaboration d'un questionnaire de satisfaction sur la vie du Comité : non réalisé</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <p>&gt; Cette action est à poursuivre mais nécessite d'évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au regard du caractère « dynamique » de la réunion annuelle du comité de suivi, avec présentation des actions, illustration par des témoignages, la pertinence d'organiser des Assises départementales de l'insertion est questionnée</li> <li>• élaboration du questionnaire de satisfaction à mener</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalizations
<p><b>AXE 3</b></p> <p>GARANTIR UN PILOTAGE CONCERTÉ DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE AVEC LES ACTEURS, LES CITOYENS ET LES TERRITOIRES</p>		29	Créer et animer un comité d'usagers départemental, composé des représentants locaux des allocataires rSa, pour notamment l'associer au suivi du programme départemental d'insertion	2023-2027		<p>Pilote : DDS/SIESS</p> <p><b>Réalisation 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions du comité avec compte rendu</li> <li>• intervention/représentations dans des temps institutionnels : la journée départementale des pratiques participatives, présentation des travaux aux élus du Département (flyers et vidéo), intervention lors de la conférence sociale de la MdD de Dinan, bilan PDI.</li> <li>• Travail sur le support de contractualisation (CER)</li> </ul> <p><b>Freins/obstacles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche</li> <li>&gt;Le départ de la Cheffe du service ESS</li> </ul> <p><b>À signaler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Le travail sur le CER est croisé avec les productions réalisées par les travailleurs sociaux et les chefs de service SASP sur le même sujet</li> <li>&gt;La poursuite du travail sur le support CER se fait avec le service communication</li> </ul> <p><b>Indicateurs/Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 réunions</li> <li>• 5 comptes rendus</li> <li>• 4 interventions extérieures</li> </ul> <p><b>Perspectives 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cette action est à poursuivre</li> </ul>



**Département des Côtes d'Armor**

Direction développement social  
 9 place du Général de Gaulle  
 CS 42371  
 22023 Saint-Brieuc cedex 1



cotesdarmor.fr



# BILAN 2023

## DE LA MISE EN ŒUVRE

### DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

# DE L'AUTONOMIE

Direction personnes âgées  
et personnes handicapées

## LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

À l'aube d'une année de vie du schéma des solidarités humaines, nous dressons un premier bilan des actions menées. Je souhaite tout d'abord vous faire part de ma grande satisfaction au regard des avancées de ce schéma en 2023 et je remercie les agents du Conseil départemental et les partenaires pour ce travail.

Le schéma est un outil qui permet de fixer le cap. Par ce premier bilan, il confirme son utilité pour marquer les priorités politiques. Le projet de Maisons Alzheimer, les moyens supplémentaires à la MDPH, la valorisation des métiers de l'autonomie sont des exemples d'actions pour lesquelles nous avons collectivement bien avancé.

Le vieillissement de la population costarmoricaine nous amène notamment, à renforcer la coordination entre les différents acteurs, à l'image de ce schéma co-construit avec les partenaires. En partant des besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, nous devons anticiper et construire les réponses adaptées à ce grand défi.

Au regard de la situation particulièrement préoccupante de nombreuses structures dans le domaine de la dépendance, les élus départementaux se mobilisent également au niveau national, car l'échelon local n'a pas vocation à répondre à toutes les problématiques.

Véronique CADUDAL

Vice-présidente du Conseil départemental  
déléguée à l'autonomie



Véronique CADUDAL

## SOMMAIRE

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE.....	36
<b>AXE STRATÉGIQUE 1</b>	
Adapter l'offre d'accompagnement et d'hébergement .....	38
<b>AXE STRATÉGIQUE 2</b>	
Soutenir l'attractivité des métiers de l'autonomie.....	40
<b>AXE STRATÉGIQUE 3</b>	
Faciliter le parcours de l'utilisateur et son inclusion dans la cité.....	41
<b>AXE STRATÉGIQUE 4</b>	
Faire vivre le schéma autonomie.....	43

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<b>AXE 1</b> ADAPTER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'HÉBERGEMENT	<b>1-1</b> Diversifier et adapter l'offre d'hébergement	1	Encourager les coopérations entre gestionnaires	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des gestionnaires au travers des CPOM ou de temps réunions dédiés (journée annuelle ESMS, réunion dédiée dans le cadre de l'UDCCAS...)</li> <li>Mise en avant des initiatives qui fonctionnent</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de fusions/GCSMS</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GCSMS territoriaux obligatoires ? (proposition de loi bien vieillir)</li> </ul>
		2	Soutenir la transformation de l'offre	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif d'aide à l'investissement des établissements personnes âgées (4 M€ / an) renouvelé en 2023 à laquelle s'ajoute une subvention exceptionnelle de 2,5 millions d'euros</li> <li>Réflexion sur des redéploiements de capacité d'EHPAD vers des services</li> <li>Adaptation capacitaire dans le cadre des CPOM (transformation d'HP en HT, création d'accueil de jour...)</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 projets soutenus en 2023 + 3 au titre d'une subvention exceptionnelle</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution du dispositif au BP 2024 compte tenu de la hausse des coûts</li> </ul>
		3	Créer un « village alzheimer »	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix du porteur du projet (Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve) et du maître d'ouvrage (Terres d'Armor Habitat) en 2022</li> <li>Choix de la commune d'implantation (Yffiniac) en 2023</li> <li>Copil de lancement en juillet</li> <li>Travail sur le programme architectural en cours</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <p>Etat d'avancement</p> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition du programme</li> <li>Plan de financement</li> <li>Prochain Copil en janvier</li> </ul>
		4	Développer l'offre en foyer de vie	2023-2026		<p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travail sur cahier des charges en 2024</li> </ul>
		5	Spécialiser une offre pour les personnes en situation de handicap vieillissantes	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à manifestation d'intérêt lancé à l'été 2023 - 9 candidats</li> <li>Transformation de places d'EHPAD en FDV/FAM PHV sur Pax et Clair Soleil</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets déposés/soutenus/personnes concernées</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection et mise en œuvre candidatures retenues</li> </ul>
		5 bis	Appel à projet en vue de la création de nouvelles places sur des zones géographiques sous-équipées et pour des publics spécifiques (à définir)	2024-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à projet en vue de la création de nouvelles places sur des zones géographiques sous-équipées et pour des publics spécifiques (à définir)</li> </ul>

■ Action réalisée ■ Action en cours ■ Action non engagée ■ Nouvelle action

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<b>AXE 1</b> ADAPTER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'HÉBERGEMENT	1-2 Soutenir le maintien à domicile	6	Promouvoir l'habitat inclusif	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvel accord-cadre relatif à l'AVP signé avec la CNSA en octobre 2023</li> <li>Poste dédié en cours de recrutement</li> <li>Conventionnement avec l'ADAC</li> <li>Convention financière CD/TAH avec l'objectif de construire 30 places en habitat partagé par an</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>29 projets conventionnés AVP</li> <li>3 projets accompagnés par l'ADAC</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des conventionnements</li> </ul>
		7	Créer un programme d'intérêt général « autonomie »	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Non démarré</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrer la réflexion en 2024</li> </ul>
		8	Mettre en œuvre la réforme de l'autorisation et du financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Refonte du modèle de financement (recentrage sur les heures financées par le Département)</li> <li>Mise en œuvre de la dotation qualité par avenant aux CPOM pour tous les SAAD habilités à l'aide sociale</li> <li>Réflexion sur la mise en œuvre sur les services autonomie engagée avec l'ARS</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de SAAD en CPOM/dotation qualité</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des travaux</li> <li>Premiers CPOM pour les SAAD non habilités négociés en 2024</li> </ul>
		9	Promouvoir et étayer l'accueil familial	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Journée départementale de l'accueil familial organisée avec les accueillants et les accueillis</li> <li>Formations et analyses de pratiques</li> <li>Réunions partenaires ; participation des tutelles à la réunion d'admission départementale</li> <li>Mise en place de l'accueil de jour en accueil familial</li> <li>Lien étroit avec Athéol sur le répit</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>12 journées de formation continue dispensées sur 3 territoires (St-Brieuc / Dinan/ Guigamp) - 136 participants</li> <li>7 groupes d'analyse de pratiques - 52 participants</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler l'articulation avec l'ASE sur les jeunes majeurs</li> <li>Sollicitation du label « accueil familial à la ferme » de la MSA</li> </ul>
		9 bis	À définir selon les opportunités de création de places possibles dans le cadre des « 50 000 solutions »	2024-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>À définir selon les opportunités de création de places possibles dans le cadre des « 50 000 solutions »</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisation
<b>AXE 2</b> SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE	2-1 Favoriser le recrutement	10	Mobiliser la politique insertion	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérimentation du dispositif PAEAD : en cours (financement des organismes de formation, du tutorat, de la levée de freins)</li> <li>Cofinancement du dispositif Contrat emploi durable</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget alloué</li> <li>Nombre de CDD/CDI finaux</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan PAEAD à venir</li> </ul>
		11	Améliorer l'image des métiers	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de communication en cours (prestataire Mediapilote)</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisations photos/vidéos</li> </ul>
		12	Créer une plateforme des métiers	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de la plateforme Cap autonomie 22 en septembre 2022</li> <li>Soutien du Département : 50 000 € en fonctionnement + 12 000€ site internet</li> <li>Intégration de la plateforme à l'AMI « fonds d'intervention CNSA » pour cofinancement</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En attente bilan activité</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le soutien</li> <li>Nécessité d'une assise plus large de la plateforme/adhérents</li> </ul>
	2-2 Améliorer l'or- ganisation et les conditions de travail	13	Accompagner les pratiques professionnelles	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement formations et analyses de pratiques pour les intervenants à domicile et responsables de secteur</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GAPP : aide à domicile / responsable de secteur / TISF</li> <li>Formations : 60 jours</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Attente de la réponse de la CNSA à l'AMI qui succède à la convention de modernisation</li> </ul>
14		Restructurer l'organisation du travail	2023-2025		<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement à titre expérimental d'un fonctionnement de certains SAAD en équipes autonomes et prise en compte dans la dotation qualité pour d'autres SAAD.</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4 SAAD soutenus pour 40 K€</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan à réaliser</li> </ul>	



Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisations
<b>AXE 3</b> FACILITER LE PARCOURS DE L'USAGER ET SON INCLUSION DANS LA CITÉ	<b>3-1</b> Développer l'information et l'accès aux droits des usagers	15	Créer des relais territoriaux de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) au sein des Maisons du Département	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cofinancement du dispositif du « cercle 360 » qui a permis de déployer les conseillers de parcours au sein des Maisons du Département</li> <li>Préparation et accompagnement du déploiement</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de situations traitées par le Cercle</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Montée en charge du dispositif</li> </ul>
		16	Améliorer l'information	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage du projet de refonte du site internet de la MDPH en septembre 2023</li> <li>Travail sur l'arborescence en cours</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de faisabilité d'un portail « aidants »</li> </ul>
		17	Conforter les missions des centres locaux d'information et de coordination (CLIC)	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude réalisée pour réaffirmer le cadre d'intervention</li> <li>Renfort de 4 postes en 2022</li> <li>Convention cadre avec les DAC adoptée en octobre 2023</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan d'activité des CLIC</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Référentiel métier à construire</li> </ul>
	<b>3-2</b> Améliorer et simplifier l'accès aux prestations	18	Assurer la « garantie délais » pour la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens supplémentaires accordés au GIP : création de 5 postes, permettant de stabiliser les délais aux environs de 4 mois en particulier sur le pôle enfance</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activité MDPH</li> <li>Baromètre national</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projet d'établissement en cours</li> </ul>
		19	Simplifier les démarches	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dossier unique APA/Caisses de retraite en cours de déploiement</li> <li>Préparation du déploiement du téléservice MDPH : objectif juin 2024</li> <li>Refonte des modalités de notification et de facturation de l'aide sociale hébergement</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de Viatrajectoire PA en 2024</li> </ul>
		20	Élargir le bénéfice de la prestation de compensation du handicap au handicap psychique	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la prestation en termes d'évaluation (MDPH) et de paiement (Département) avec l'adaptation du SI et la formation des agents</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de dossiers traités</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisations
<b>AXE 3</b> FACILITER LE PARCOURS DE L'USAGER ET SON INCLUSION DANS LA CITÉ	<b>3-2</b> Améliorer et simplifier l'accès aux prestations	21	Déployer le système d'information national relatif à l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux groupes de travail nationaux</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Attente du positionnement du CD dans les vagues de déploiement</li> </ul>
		21 bis	Remplacer l'outil de gestion des aides PA-PH (hors APA à domicile) car plus maintenu par l'éditeur	2024-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacer l'outil de gestion des aides PA-PH (hors APA à domicile) car plus maintenu par l'éditeur</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'une cartographie des processus</li> <li>Benchmark autres CD</li> </ul>
	<b>3-3</b> Favoriser l'inclusion des personnes âgées et en situation de handicap	22	Prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à projet partenarial annuel de la conférence des financeurs</li> <li>Forfait autonomie</li> <li>Soutien au site Pour bien vieillir Bretagne</li> <li>Participation aux travaux du plan antichute</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1,39 M€ de budget annuel</li> </ul> <p><b>Perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des 2h de vie sociale/ an</li> </ul>
		23	Contribuer à l'école inclusive	2023-2025		<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement du transport des élèves en situation de handicap</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au 30/11/2021 : 275 élèves, 2,74 M€</li> <li>Au 09/11/2022 : 383 élèves, 3,45 M€</li> <li>Au 17/11/2023 : 518 élèves, 4,74 M€</li> </ul>
		24	Encourager la pratique sportive et l'accès à la culture	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mission sport santé / handicap au sein de la MDPH : accompagnement individuel, projet « club inclusif », subventions</li> <li>Mise en place d'un comité de pilotage vieillissement/culture</li> <li>Rencontre de l'EAC sur la culture tout au long de la vie</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>55 PH accompagnées individuellement dans leur recherche d'activité sportive</li> <li>58 000€ de subventions en 2023 sur le sport / handicap</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	Phasage	État d'avancement 2023	Réalisations
<b>AXE 4</b> FAIRE VIVRE LE SCHÉMA AUTONOMIE	4-1 Favoriser l'interconnaissance et la collaboration	25	Encourager les temps d'interconnaissance et de partage	2023-2024		<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconduction de la journée annuelle des ESMS</li> <li>Intégration des collègues CLIC, ASH ou APA lors des Visites de Conformité, Dialogues de gestion ou réunions de fusion.</li> <li>Association des MdD aux dialogues de gestion/visites de conformité</li> </ul> <p>Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réactiver les visites d'agents en ESMS</li> </ul>
		26	Soutenir le « pouvoir d'agir » des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférences sociales dans les MdD organisées autour de la thématique du pouvoir d'agir</li> <li>Soutien au projet de Coallia sur le droit de vote des PH</li> <li>Soutien reconduit au projet « club ex'pair » (APAJH)</li> </ul> <p>Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre en fonction des possibilités RH</li> </ul>
	4-2 Associer les partenaires et usagers	27	Créer et solliciter un comité d'usagers	2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude préalable réalisée en 2023</li> <li>Le projet de comité d'utilisateur n'a pas démarré. Néanmoins, sollicitation des usagers dans le cadre du projet d'établissement de la MDPH</li> <li>Travail en cours avec l'ARS dans le cadre du COTER sur une représentation d'usagers</li> </ul> <p>Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer le comité d'usagers en 2024</li> </ul>
		28	Assurer un suivi partagé de l'avancement des actions	2023-2027		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du bilan</li> <li>Proposition d'actions nouvelles</li> <li>Réunion du comité de suivi</li> </ul> <p>Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport en session plénière du Département à la session de février</li> <li>Communication aux partenaires et usagers</li> </ul>



## Département des Côtes d'Armor

Direction personnes âgées et personnes handicapées  
9 place du Général de Gaulle  
CS 42371  
22023 Saint-Brieuc cedex 1



cotesdarmor.fr





## Département des Côtes d'Armor

Direction générale des services  
9 place du Général de Gaulle  
CS 42371  
22023 Saint-Brieuc cedex 1



[cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)

